SOCCAD
LYON RHONE ALPES

Expertise Comptable
Audit
Conseils en entreprise

ASSOCIES

Yves Duverneuil
Yann Berthaud

ASSOCIATION HANDI LYON RHONE
62/64 cours Albert Thomas
69 008 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'ASSOCIATION ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, constitutive du 27 juin 2013, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association HANDI LYON RHONE tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : les informations contenues dans vos états financiers reflètent la situation financière de votre association et la réalisation des objectifs par rapport aux financements accordés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous avons noté en charges exceptionnelles un montant de 349 649 € correspondant à des engagements de dépenses prévus au plan défini avec le CPR.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 15 juin 2015

Yves DUVERNEUIL
Commissaire aux Comptes

Bilan

Etablissement

Handi Lyon Rhône

Au : 31/12/2014

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif			Exercice			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2013
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	6 526	6 526		
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Total	**6 526**	**6 526**		
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	434 696	209 533	225 162	254 142
		Inst. techniques, mat.out.industriels				
		Autres immobilisations corporelles	359 814	178 569	181 245	183 079
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Total	**794 511**	**388 103**	**406 408**	**437 221**
	Immobilisations financières (2)	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	51 710		51 710	51 737
		Total	**51 710**		**51 710**	**51 737**
Total		**I**	**852 748**	**394 629**	**458 118**	**488 958**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de productions biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Total				
	Avces et acptes versés sur commandes					
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	127 116		127 116	246 411
		Autres créances	264 271		264 271	172 422
		Total	**391 387**		**391 387**	**418 833**
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement	1 605 305		1 605 305	1 605 765
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	522 573		522 573	856 938
		Charges constatées d'avance (4)	88 382		88 382	21 552
Total		**II**	**2 607 647**		**2 607 647**	**2 903 090**
Charges à répartir sur plusieurs exercices		**III**				
Primes de remboursement des emprunts		**IV**				
Ecart de conversion Actif		**V**				
Total de l'actif		**(I+II+III+IV+V)**	**3 460 396**	**394 629**	**3 065 766**	**3 392 048**

Renvois	(1) Dont droit au bail		
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières		
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)		
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents		
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle		
	Dons en nature restant à vendre		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

Bilan

Handi Lyon Rhône

Au : 31/12/2014

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs / Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		987 030	987 030
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves			
	Report à nouveau		1 239 717	1 020 509
	Résultat de l'exercice		(336 311)	219 207
Fonds associatifs / Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	Apports			
	Legs et donations			
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
	Ecarts de réévaluation			
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
	Provisions réglementées			
	Droits des propriétaires (commodat)			
Total		I	**1 890 436**	**2 226 747**
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges		226 275	188 325
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		215 098	
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)			
Total		II	**441 373**	**188 325**
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			31 729
	Emprunts et dettes financières divers (3)		78 114	78 114
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		56 389	326 056
	Dettes fiscales et sociales		592 449	530 253
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		6 797	6 694
	Instruments de trésorerie			
	Produits constatés d'avance		206	4 128
Total		III	**733 957**	**976 976**
Ecart de conversion passif		IV		
Total du passif		(I+II+III+IV)	**3 065 766**	**3 392 048**
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an			
	Dettes sauf (1) à moins d'un an		733 957	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs			31 729
	(3) Dont emprunts participatifs			
Engagements donnés	Sur les legs acceptés			
	Autres			

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat

Handi Lyon Rhône

Période de l'exercice 01/01/2014 31/12/2014 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2013 31/12/2013 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Production vendue : Services liés à des financements réglementaires		
	Production vendue : Autres services	20 975	144 269
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	**20 975**	**144 269**
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	3 765 133	3 675 453
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	607 391	190 615
	Cotisations		
	Autres produits (1)	10 229	1 670
	Total des produits d'exploitation I	**4 403 729**	**4 012 008**
Charges d'exploitation	Marchandises : Achats		
	Marchandises : Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements : Achats	30 102	44 474
	Matières premières et autres approvisionnements : Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	830 828	876 124
	Impôts, taxes et versements assimilés	249 122	220 038
	Salaires et traitements	1 905 474	1 719 241
	Charges sociales	835 075	749 848
	Dotations d'exploitation - sur immobilisations : amortissements	97 682	37 055
	Dotations d'exploitation - sur immobilisations : provisions		
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant		
	Dotations d'exploitation - pour risques et charges	226 275	188 325
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	(830)	(4 705)
	Total des charges d'exploitation II	**4 173 730**	**3 830 402**
	Résultat d'exploitation (I-II)	**229 999**	**181 606**
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 160	29 404
	Total des produits financiers V	**13 160**	**29 404**
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI)	**13 160**	**29 404**
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	**243 159**	**211 011**
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier	14 599	36 161
	(2) Y compris redevances de crédit-bail : immobilier		

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat (suite)

Handi Lyon Rhône

Période de l'exercice 01/01/2014 31/12/2014 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2013 31/12/2013 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

			Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions		80	7
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels	VII	**80**	**7**
Charges exceptionnels	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		349 649	7 178
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	Total des charges exceptionnelles	VIII	**349 649**	**7 178**
	Résultat exceptionnel	(VII-VIII)	**(349 569)**	**(7 170)**
Participations des salariés aux résultats		IX		
Impôts sur les sociétés		X	14 803	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		XI		15 366
Engagements à réaliser sur ressources affectées		XII	215 098	
Total des produits	(I+III+V+VII+XI)	XIII	**4 416 970**	**4 056 787**
Total des charges	(II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)	XIV	**4 753 281**	**3 837 580**
Excédent ou déficit		(XIII-XIV)	**(336 311)**	**219 207**

Evaluation des contributions volontaires en nature

Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros

Association Handi Lyon Rhône

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2014

Montants exprimés en Euros

Association Handi Lyon Rhône
62-64 cours Albert Thomas
69008 Lyon
Ce rapport contient 12 pages

© 2015 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.1.1	Présentation des comptes	1
1.1.2	Méthode générale	1
1.1.3	Changement de méthode d'évaluation	1
1.1.4	Changement de méthode de présentation	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Créances	3
2.1.4	Valeurs mobilières de placement	3
2.1.5	Charges constatées d'avance	4
2.2	Passif	4
2.2.1	Fonds associatifs	4
2.2.2	Provisions pour risques et charges	5
2.2.3	Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	5
2.2.4	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	6
2.2.5	Etat des dettes	7
2.2.6	Informations à caractère fiscal	7
2.2.7	Produits constatés d'avance	8
3	Informations relatives au compte de résultat	9
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	9
3.2	Information sur les charges d'exploitation	9
3.3	Ventilation de l'effectif moyen au 31/12/2014	9
4	Autres informations	10
4.1	Information relative à la rémunération des dirigeants	10
4.2	Informations concernant le Droit Individuel à la Formation	10

© 2015 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

1 Faits majeurs de l'exercice

Il n'y pas d'évènement significatif à signaler.

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

1.1.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.1.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.1.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.1.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

© 2015 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau en annexe.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau en annexe.

2.1.2.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions et agencements	Linéaire	15 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	Linéaire	2 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire + Dégressif	2 à 5 ans 3 ans
Matériel informatique	Linéaire + Dégressif	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 6 ans

© 2015 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.1.3 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	127 117	127 117	
Autres	264 271	264 271	
Charges constatées d'avance	88 382	88 382	
Total	**479 770**	**479 770**	

2.1.4 Valeurs mobilières de placement

Titre	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus value latente	Moins value latente
CAT 23/07/2013	200 000	200 000		
CAT 23/07/2013	200 000	200 000		
CAT 23/07/2013	200 000	200 000		
CAT 5/03/2013	200 000	200 000		
CAT 5/03/2013	200 000	200 000		
Part BBC	305 305	305 305		
Bon BMTNCC	150 000	150 000		
CAT FIXE	150 000	150 000		
Total	1 605 305	1 605 305		

© 2015 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.1.5 Charges constatées d'avance

Loyer Cours Albert Thomas	65 871 €
Charges de fonctionnement (notamment locations)	3 071 €
Honoraires Avocats	19 440 €
Total	88 382 €

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	**987 030**			**987 030**
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	814 606			814 606
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme	172 424			172 424
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				

© 2015 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	**Provisions au début de l'exercice**	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions : reprise de l'exercice**	**Provision à la fin de l'exercice**
Provisions pour IDR	188 325	226 275	188 325	226 275
Total	**188 325**	**226 275**	**188 325**	**226 275**

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Un accord d'entreprise a été signé le 28/03/2008.

L'indemnité de départ en retraite a été calculée en utilisant le nouveau barème spécifié dans l'accord d'entreprise.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, s'élève à : 144 124 €. Ce montant tient compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite.

Par ailleurs, les charges sociales et fiscales ont été calculées à hauteur de 57 % de l'indemnité soit 82 151 €.

Le total, soit 226 275 € est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

© 2015 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France).

2.2.4 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

2.2.4.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations / Ressources	Montant des subventions affectées au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
Agefiph Cap Emploi	215 098			215 098	215 098
Total	**215 098**			**215 098**	**215 098**

© 2015 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.2.5 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus 1 an	A plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	78 114			78 114
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 389	56 389		
Dettes fiscales et sociales	592 450	592 450		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6 797	6 797		
Produits constatés d'avance	206	206		
Total	**733 956**	**655 842**		**78 114**

2.2.6 Informations à caractère fiscal

L'association est assujettie aux impôts commerciaux pour les activités de prestations de services isolées dans un secteur d'activité distinct.

Au 31/12/2014, ce secteur dégage un résultat fiscal bénéficiaire de 6 188 €, soumis à l'impôt sur les sociétés calculé pour 928 €.

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de l'entité à la clôture de l'exercice s'élève à 534€, contre 1 466€ en 2013.

© 2015 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Au compte de résultat fiscalisé, l'entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges sociales.
Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer pour 534€.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.
Il traduit le droit au CICE acquis par l'entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière de recrutement.

2.2.7 Produits constatés d'avance

IJ CHORUM	207 €

© 2015 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Prestations de service	20 976
Subventions	3 765 133
Reprises sur provisions, transferts de charges	607 391
Autres produits	10 229
Total	**4 403 729**

3.2 Information sur les charges d'exploitation

Pas d'information spécifique à mentionner pour l'exercice 2014.

3.3 Ventilation de l'effectif moyen au 31/12/2014

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	/
Non cadres	51	/
Total	**57**	/

© 2015 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4 Autres informations

4.1 Information relative à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles s'est élevé à 0 € en 2014.

4.2 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

- Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation pour les salariés : 5 019 heures.
- Volume d'heures de formation ayant été utilisé en 2014 : 7 heures.
- Volume d'heures de formation restant à utiliser au 31/12/2014 : 5 019 heures.

© 2015 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Tableau des immobilisations

Handi Lyon Rhône

Au : 31/12/2014

EUR

	Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	6 526				6 526
	Total II	**6 526**				**6 526**
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions	434 696				434 696
	Install. techn., matériel, outillage					
	Install. générales, ag. am. divers	134 683	4 663			139 347
	Matériels de transport	1 505				1 505
	Mat. bur. et informatique, mobilier	156 756	62 205			218 962
	Immob. corp. en cours					
	Avances et acomptes					
	Total III	**727 642**	**66 869**			**794 511**
Immobilisations financières	Participations					
	Créances rattachées à des part.					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immob. financières	51 737		26		51 710
	Total IV	**51 737**		**26**		**51 710**
	Total général (I+II+III)	**785 905**	**66 869**	**26**		**852 748**

Comptabilité tenue en euros

Tableau des amortissements

Handi Lyon Rhône

Au : 31/12/2014

EUR

	Immobilisations	Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	6 526				6 526
	Total II	**6 526**				**6 526**
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions	180 553	28 979			209 533
	Install. techn., matériel, outillage					
	Install. générales, ag. am. divers	43 580	7 256			50 837
	Matériels de transport	1 505				1 505
	Mat. bur. et informatique, mobilier	64 780	61 446			126 226
	Immobilisations grevées de droits					
	Total III	**290 420**	**97 682**			**388 103**
	Total général (I+II+III)	**296 946**	**97 682**			**394 629**

Comptabilité tenue en euros

Tableau des réserves et provisions

Handi Lyon Rhône

Au : 31/12/2014

EUR

Nature des réserves et provisions		Montant début exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin exercice
Réserves	Réserves indisponibles				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves consécutives à l'octroi de subv. d'invest.				
	Autres réserves réglementées				
	Réserves pour projet associatif				
	Autres réserves				
	Total réserves				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires				
	Autres provisions réglementées				
	Total				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour pertes sur contrat				
	Autres provisions pour risques				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	188 325	226 275	188 325	226 275
	Provisions pour gros entretien				
	Autres provisions pour charges				
	Total	**188 325**	**226 275**	**188 325**	**226 275**
Provisions pour dépréciation	Immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières				
	Stocks et en-cours				
	Usagers				
	Autres provisions pour dépréciation				
	Total				
Total général		**188 325**	**226 275**	**188 325**	**226 275**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			226 275	188 325	

Comptabilité tenue en euros

SOCCAD
LYON RHONE ALPES

Expertise Comptable

Audit

Conseils en entreprise

ASSOCIES

Yves Duverneuil
Yann Berthaud

ASSOCIATION HANDI LYON RHONE
Siège social : 62/64 cours Albert Thomas
69 008 LYON

COMMISSARIAT AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Sur les conventions visées à l'article L 612-5 du code de Commerce

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs, les adhérents de l'association

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, conformément à l'article L 612-5 du code de Commerce et au décret du 3 mai 2002, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application du décret 85-295 du 1er mars 1985, art 25-1 nouveau, nous vous informons qu'il a été remboursé au titre des frais de déplacement et de mission :

- à Monsieur Gabriel LUNVEN, la somme de 2 322,78 € ;
- à Monsieur Yves Benoît CATTIN, la somme de 7 072,50 € ;
- Monsieur Christian CAIRE, la somme de 537,30 € ;
- Monsieur André LAVAL, la somme de 715,10 € ;
- Monsieur Peter REMMELTS, Président de l'association, la somme de 1 506,50 €.

Convention avec le groupement GETH :
Par décision du Conseil d'Administration du 10 juin 2014, il a été alloué une avance de trésorerie de 100 000 €.
Cette avance a fait l'objet d'un abandon de 36 364 € au 31 décembre 2014.
Nous vous demandons de bien vouloir approuver cet abandon.

Fait à Lyon,
Le 15 juin 2015

Y. DUVERNEUIL
Commissaire aux comptes